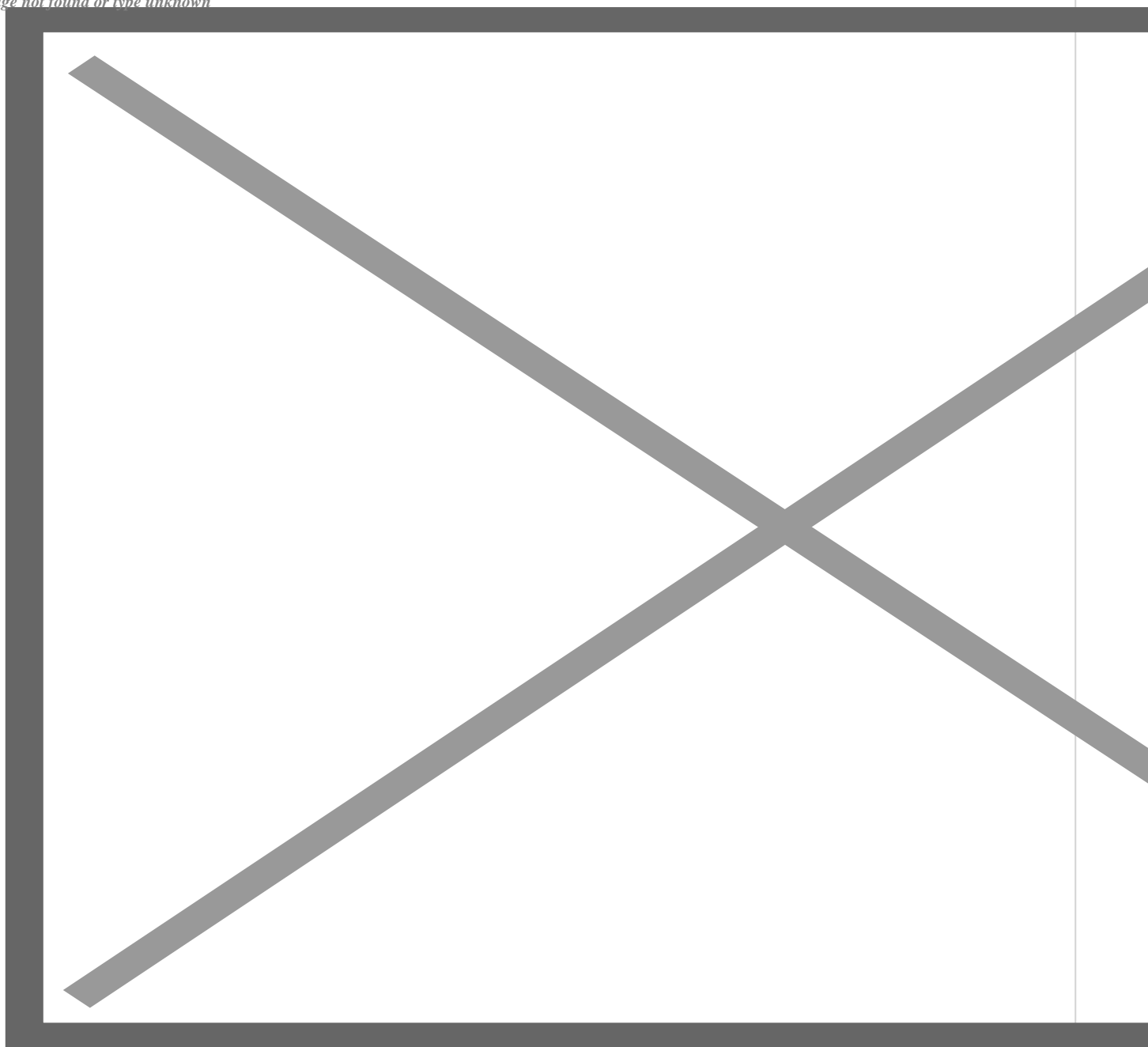


Le gouvernement bolivien respecte les droits de l'homme

Image not found or type unknown



Toute une histoire a été tissée ces derniers mois par des familles, des défenseurs et des opposants politiques sur le manque d'attention portée à la santé de l'ancienne présidente de facto Jeanine Áñez, maintenue en détention provisoire dans la prison de Miraflores à La Paz à cause du coup d'État de 2019 en Bolivie et sa prise de pouvoir anticonstitutionnelle. Cependant, des rapports de différentes organisations ont démenti le complot.

Ces derniers jours, le Bureau des Droits de l'Homme des Nations Unies a fait la lumière sur la situation d'Áñez, qui fait une grève de la faim. La commission des Nations Unies a reconnu que le gouvernement et les autorités pénitentiaires ont respecté sa décision. Les experts ont noté qu'il n'y a pas eu d'alimentation forcée ou de traitement forcé.

A tout moment, l'intégrité de l'ex-présidente de facto a été respectée. En octobre 2021 déjà, la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme a déterminé que le gouvernement du président Luis Arce a toujours tenu compte de la santé de la détenue et a rejeté la demande de mesures préventives présentée par la défense, en raison de menaces, d'agressions et d'un prétendu manque de traitement médical adéquat.

Malheureusement, les nombreuses victimes du coup d'État contre le président de l'époque, Evo Morales, n'ont pas reçu le même traitement et le même respect. Comme le soulignent de nombreux proches d'Áñez, ses droits sont pris en compte, elle peut recevoir la visite de ses parents et dispose d'avocats pour la défendre, tandis que les victimes du coup d'État doivent pleurer leur morts victimes de la violence et répression déclenchée par les autorités du gouvernement de facto.

Sous le prétexte de fraudes présumées aux élections d'octobre 2019, qui ont mis pouvoir Evo Morales, le coup d'État a semé le chaos et l'instabilité politique dans la nation sud-américaine. Des dizaines de personnes ont été tuées, des centaines ont été blessées et près de deux mille personnes ont été arrêtées à la suite de cette action anticonstitutionnelle, qui ne visait qu'à prendre le pouvoir. Diverses études et analyses d'experts ont montré qu'il n'y avait pas eu d'irrégularités lors des élections, comme le prétendaient les putschistes, soutenus par l'OEA, l'Organisation des États américains.

Les forces de sécurité ont commis de graves violations des droits de l'homme, des exécutions extrajudiciaires ont eu lieu et la torture a été utilisée, ainsi que des violences sexuelles et sexistes.

Les massacres de Senkata à El Alto et de Sacaba à Cochabamba, qui ont eu lieu à quatre jours d'intervalle, sont également bien connus. Les brutalités policières contre les manifestants opposés au coup d'État ont fait 20 morts et quelque 200 blessés.

Mais les actions contre les Boliviens se sont poursuivies après l'arrivée du COVID 19. Le gouvernement de facto, dirigé par Áñez, a très mal géré la maladie causée par le nouveau coronavirus. Le pays a enregistré des taux élevés d'infection et de décès.

En outre, des actes de corruption ont également été mis en lumière, comme l'achat à un prix excessif de 170 ventilateurs pulmonaires pour les unités de soins intensifs, qui ne disposaient pas des conditions nécessaires pour traiter les malades.

Le gouvernement de facto n'a jamais pensé à la santé des Boliviens. Il a même rejeté l'aide proposée par Cuba pour fournir des soins médicaux aux personnes infectées par le virus. Rappelons qu'après le coup d'État, ils ont persécuté et expulsé les spécialistes cubains qui avaient contribué à améliorer les indices de santé de la nation sous le MAS (Mouvement vers le socialisme).

Contrairement à Áñez et aux autres auteurs du coup d'État, le gouvernement constitutionnel de Luis Arce est soucieux du respect des droits de l'homme de chaque Bolivien, sans tenir compte de ses préférences politiques.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/especiales/comentarios/287070-le-gouvernement-bolivien-respecte-les-droits-de-lhomme>



Radio Habana Cuba